

ASSEMBLÉE NATIONALE1er septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 88505 à 88526

présentés par
M. Daniel Paul
et 21 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 4 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet de loi relatif au secteur de l'énergie est, entre autres tares, synonyme de désintégration de GDF, d'opposition frontale et destructrice avec EDF, d'ouverture à la concurrence de la filière nucléaire française et d'abandon de la maîtrise des prix du gaz et de l'électricité appelés à être fixés, plus qu'aujourd'hui encore, en fonction des seules exigences de rendement des actionnaires.

Du premier au dernier article, du premier au dernier alinéa, de la première à la dernière phrase, ce texte bafoue ouvertement l'intérêt général.

Dénoncer cette réalité passe, notamment, par le dépôt systématique d'amendements de suppression.

Ces amendements identiques ont été déposés par 22 membres du groupe des député-e-s Communistes et Républicains :

Adt n° 88505 de M. Daniel Paul
Adt n° 88506 de M. Asensi
Adt n° 88507 de M. Biessy
Adt n° 88508 de M. Bocquet
Adt n° 88509 de M. Braouezec
Adt n° 88510 de M. Brard
Adt n° 88511 de M. Brunhes
Adt n° 88512 de Mme Buffet
Adt n° 88513 de M. Chassaingne
Adt n° 88514 de M. Desallangre
Adt n° 88515 de M. Dutoit
Adt n° 88516 de Mme Fraysse
Adt n° 88517 de M. Gérin
Adt n° 88518 de M. Goldberg
Adt n° 88519 de M. Gremetz
Adt n° 88520 de M. Hage
Adt n° 88521 de Mme Jacquaint
Adt n° 88522 de Mme Jambu
Adt n° 88523 de M. Lefort
Adt n° 88524 de M. Liberti
Adt n° 88525 de M. Sandrier
Adt n° 88526 de M. Vaxès